



COMITE DEPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE
DE SAONE ET LOIRE

COMMISSION SPORTIVE

COMPTE RENDU SAISON

2009-2010

Amélioration continue de la qualité des feuilles et aisance de la saisie, grâce à l'utilisation des feuilles de rencontres informatisées (ligue ou comité).

Les envois par mail dès la fin des rencontres me permettent de saisir les feuilles le jour même, la majorité des utilisateurs le font dès le dimanche, parfois seulement le lundi.

Pour ceux qui remplissent encore à la main, toujours quelques erreurs dans la transcription des numéros de licences (souvent inversion de chiffres), un peu plus d'application dans l'écriture serait une excellente chose. Une erreur de chiffre ou un chiffre mal fait et c'est un autre nom qui apparaît. Il est important pour la saisie sur Spid de bien mettre les numéros de journées, même si ce n'est pas précisé sur le calendrier Départemental.

Les feuilles de rencontres sont à une exception près toutes arrivées dans les délais. Pour la saison qui vient, nous continueront l'utilisation des feuilles informatisées, avec possibilité pour les clubs de faire directement la saisie de celles-ci et des feuilles papier dans l'espace mon club. Afin de limiter les frais et le stockage, les feuilles papier pourront être scannées et envoyées par mail avec copie comme pour les autres au club visiteur. En cas de mauvaise qualité, je demanderai au club d'envoyer l'original. En cas de litige, les originaux pourront être exigés par la CS.

Légère baisse des amendes, 232 € avec 97€ en première phase, et 135€ en deuxième phase en raison de plusieurs forfaits.

Cette saison, SPID a bien fonctionné, et détecté un jeune qui était de par sa catégorie non autorisé à participer au championnat senior.

Un rappel sur les certificats médicaux : les clubs doivent en faire la saisie dans l'espace mon club afin d'éviter les possibles litiges et les joueurs être en possession de leur exemplaire. Cela ne prend que peu de temps, et également bien faire signer les licences aux joueurs et les coller sur les cartons prévus à cet effet. Certains présentent des torchons.

Je rappelle également que l'horaire des rencontres est toujours 18h00. Les clubs qui désirent pour des raisons de disponibilités de salles ou autres raisons jouer à un autre horaire doivent impérativement aviser la CS par courrier, mail ou téléphone, sans oublier le club visiteur, respecter l'horaire défini et éventuellement s'assurer que le club visiteur n'a pas oublié.

Je tiens encore une fois à remercier tous les JA et arbitres, hommes et femmes, qui ont aidé le comité et les clubs organisateurs dans les différentes compétitions. Dommage que durant cette saison, des chevauchements de dates aient encore posé des problèmes de disponibilité d'arbitres cette saison, et ainsi perturbé certaines compétitions. Je vous rappelle également que les Arbitres et les JA sont, comme votre serviteur, des bénévoles, et doivent donc toujours être respectés.

Je vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes vacances.

Le président de la CS

J. Brulé